



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée assistante-greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 12 janvier 2026, à l'adoption du règlement suivant :

- Règlement n° 366-2025 intitulé : *Règlement décrétant l'imposition de taxes et compensations pour l'exercice financier 2026*

Toute personne désirant obtenir une copie de ce règlement ou le consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 13 janvier 2026

Mélanie Messier, assistante-greffière